

**DIRIZZIONI DI A PRUMUZIONI DI A SALUTA
 È DI A PRIVINZIONI SANITARIA**
**DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ
 ET DE LA PRÉVENTION SANITAIRE**

**Capisirvizi, Dirittori(trici) di a ciucciaghja
 Chef(fe) de service, Directeur(trice) de la crèche**

Aiacciu

Infirmier en soins généraux de classe normale / Infirmier en soins généraux de classe supérieur / Infirmier en soins généraux hors classe

Catégorie : A

Filière : Médico-Sociale

A3M2

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Placé sous l'autorité de la directrice de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire, il/elle est chargée de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'établissement ainsi que du projet pédagogique de la crèche qu'elle dirige.

Il/elle a pour missions :

- la prise en charge éducative et pédagogique, ainsi que la sécurité, la santé et le développement des enfants en coordonnant les différentes actions avec son équipe et les partenaires.
- la gestion administrative et financière de la structure.

Elaboration, mise en œuvre et évaluation du projet d'établissement, du projet pédagogique et du règlement intérieur

- Elaborer, en concertation avec le responsable de Pôle, le projet d'établissement le projet pédagogique et le règlement intérieur
- Elaborer au sein de ces projets et dans la vie quotidienne de la crèche un projet exemplaire de « bain linguistique en langue corse » incluant tous les acteurs et partenaires de la structure (communication entre les personnels, avec les parents, etc...) et veiller à la mise en place d'un plan de formation des personnels à la pratique quotidienne de la langue corse.
- Piloter leur mise en œuvre
- Procéder à leur évaluation
- Analyser les besoins des familles et des enfants et les évolutions de l'environnement social
- Définir un projet pédagogique cohérent répondant aux besoins des enfants en étroite concertation avec les équipes
- Négocier, avec la hiérarchie, les moyens de leur mise en œuvre

Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles

- Veiller à l'information des parents sur les modalités de l'accueil des enfants
- Comprendre la demande de l'enfant et de la famille pour proposer la solution la plus adaptée
- Organiser l'accueil et l'intégration d'un enfant porteur de handicap

Développement et animation des partenariats

- Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes
- Animer et mettre en œuvre les dispositifs de concertation avec les partenaires
- Animer des réunions

Organisation et contrôle, avec le médecin et l'infirmière, des soins et de la surveillance médicale

- s'assurer de la mise en place des moyens de prévention, d'éducation et de promotion de la santé de l'enfant
- Assurer le suivi des dépistages signalés relatifs à des mal-être physique ou psychique de l'enfant et alerter les services compétents
- S'assurer de l'organisation et de la planification de la surveillance médicale et de l'équilibre alimentaire des enfants
- S'assurer de la mise en place et du suivi d'un protocole médical d'urgence avec le médecin et l'infirmière de la crèche.

Promotion de la structure

- Rédiger des articles et communiqués de presse
- Développer des supports de communication

Veille juridique, sanitaire et sociale

- Identifier les sources d'information stratégiques en matière sanitaire, juridique et sociale
- Communiquer et vulgariser les informations recueillies

Management et encadrement des personnels

- Fédérer les personnels autour du projet d'établissement
- Encadrer l'équipe pluridisciplinaire en adaptant les savoir-faire requis pour l'emploi, en fonction des champs d'intervention et des activités
- Animer les équipes de puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, psychologues ou encore médecins en participant aux activités de manière quotidienne
- Garantir le respect du cadre réglementaire, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, mais aussi de la qualité de prise en charge des enfants et de la relation avec leurs familles
- Entretenir une relation de qualité avec les parents et s'assurer de la bonne communication avec les membres de l'équipe
- Réguler les conflits et intervenir en faisant office de médiateur en cas problème.
- Établir les plannings et organiser les journées pédagogiques.

Gestion administrative et financière de la structure:

- Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement de la structure
- Superviser et coordonner la gestion des ressources humaines de la structure
- Élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi comptable du budget
- Gérer les ressources financières de la structure
- Veiller à la constitution des dossiers administratifs et au calcul de la participation financière des familles
- Assurer la planification pluriannuelle des investissements et du budget
- Préparer et suivre les marchés
- Contrôler l'entretien du patrimoine de la structure (bâtiments, équipements, ...) et organiser les prestations de service
- contrôler l'application des procédures
- Établir le bilan d'activité de la structure et identifier les axes d'évolution

II/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Elaboration, mise en œuvre et évaluation du projet d'établissement et du projet pédagogique et du règlement intérieur

- Techniques de communication et de négociation
- Instances et processus de décision de la collectivité
- conduite de projets
- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de l'enfance
- Droits et psycho-sociologie de l'enfant et de la famille
- Techniques et outils d'analyse des pratiques

Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles

- Cadre, grilles et barèmes de la collectivité
- Fonctionnement général des systèmes d'aides et de prestations
- Techniques d'écoute et de reformulation
- Typologie et niveaux du handicap

Développement et animation des partenariats

- Fonctionnement des dispositifs de concertation
- Organisation et animation de réunions

Organisation et contrôle, avec le médecin et l'infirmière, des soins et de la surveillance médicale

- Notions de pathologies et typologie des réponses
- Modes de prévention des maladies infantiles
- Notions de prévention/promotion de la santé et des techniques d'éducation pour la santé
- Signes de maltraitance et procédures à suivre

Promotion de la structure

- Techniques et supports de communication

Veille juridique, sanitaire et sociale

- Techniques de recherche documentaire
- Techniques de recueil et de traitement de l'information

Management et encadrement des personnels

- Principes de sociologie des organisations
- Statut de la fonction publique territoriale (FPT)
- Méthodes et outils de la gestion des personnels
- Principes et modes d'animation du management opérationnel
- Notions de psychologie individuelle et collective
- Techniques de résolution de conflits
- Méthodes d'ingénierie de projets
- Techniques de communication
- Techniques de dynamique de groupe

Gestion administrative et financière de la structure:

- Législation sociale, réglementations publiques
- Fonctionnement des assemblées délibérantes
- Règles budgétaires et comptables publiques, parfaite connaissance des budgets annexes
- Méthodes d'analyse et de contrôle des coûts
- Réglementation fiscale
- Règles de maintenance du patrimoine et incidences budgétaires
- Techniques de communication
- Gestion des Ressources Humaines

- Code des marchés publics
- Procédures d'appel d'offres et d'achat public

Rigueur

Sens de la communication et aisance relationnelle

Polyvalence

Faculté à manager une équipe pluridisciplinaire et à travailler en équipe

Capacité à hiérarchiser les priorités

Respect absolu de la confidentialité des informations

Disponibilité

Aimer les enfants

Faire preuve de patience en toute circonstance

Maîtrise de la langue Corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en langue Corse

III/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Horaires irréguliers, voire décalés avec amplitude variable en fonction des obligations du service public et des astreintes.

IV/ AUTUNUMIA È RISPUNSABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Autonomie pour l'organisation de la structure et le fonctionnement

Responsabilité des ressources (humaines, financières)

Garante de la sécurité et de l'accueil des enfants

Travail défini en concertation avec la directrice de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire; activités suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique.

La mauvaise appréhension d'une situation à risques pour un enfant peut entraîner un risque pénal